

AUDIENCE AUPRÈS DU DGPN

UN1TÉ continue d'imposer seul le rythme !

UN1TÉ, reçu ce jour par M. Laugier, Directeur Général de la Police Nationale, a exposé sans détour :

- L'instruction DGPN sur les « compagnies de marche » ;
- La prime VP pour les BAAJ ;
- La doctrine, la reconnaissance et les équipements des motocyclistes ;
- Les horaires variables au RT ;
- Les permanences de Commandement assumées par des gradés ;
- L'instruction pour les plans prévisionnels de congés ;
- La reconnaissance des PA méritants et leur indemnité d'exercice ;
- Le statut du Formateur ;
- La création d'une F3SCT Formation ;
- Le plan de charge de la formation continue ;

**Avec UN1TÉ, pas de com' politique, que du concret.
Chaque point sera détaillé très prochainement !**

Suivez-nous

